GARONS

le magazine n° 22



journal municipal octobre 2019

Services mairie

HÔTEL DE VILLE

✧ Services administratifs - Tél. 04 66 70 05 77
HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.
Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.
✧ Urbanisme - Tél. 04 66 70 05 77
Fermé également le vendredi après-midi.
✧ Site internet : www.ville-garons.fr

MÉDIATHÈQUE

✧ Horaires d'ouverture de la médiathèque Saint-Exupéry
❒ Lundi : fermeture hebdomadaire
❒ Mardi : de 15h30 à 18h30
❒ Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
❒ Vendredi : de 15h30 à 18h30
❒ Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 04 66 38 91 43

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DECHÈTERIE

✧ Pour tous renseignements sur la collecte des déchets et sur la déchèterie : Nîmes Métropole DCTDM.
04 66 02 54 54 ou dctdm@nimes-metropole.fr

PERMANENCES ASSISTANCES SOCIALES

✧ DGADS : Mme Oliveira-Fernandes
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 02 80 33
✧ MSA : Mme Basset
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 87 75 87

URGENCES

✧ Police municipale (Grand'rue) :
04 66 70 13 13 ou 06 85 07 10 09
✧ Gendarmerie : 17 ou 04 66 20 12 36
✧ Pompiers : 18
✧ AGAVIP : (aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations)
Tél. 0 800 80 55 64

Permanences du Maire et des Adjoints



ALAIN DALMAS
Maire



YVES RODRIGUEZ
1er adjoint,
délégué aux bâtiments communaux et aux sports



JOSIANE GAUDÉ
2e adjoint,
déléguée aux finances



JEAN-MAX MARCOUREL
3e adjoint,
délégué à la culture et à la communication



BRIGITTE MALIGE
4e adjoint,
déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



JEAN-PIERRE BENEDETTI
5e adjoint,
délégué à l'urbanisme et au développement économique



JACQUELINE CHAPEYRON
6e adjoint,
déléguée à l'enfance, la jeunesse et le centre de loisirs



MICHEL JARRY
7e adjoint, délégué à l'environnement et au cadre de vie et à la vie associative



ALINE BASTIDA
8e adjoint,
déléguée aux voies et réseaux

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.
secretariat@garons.fr
MAIRIE DE GARONS :
Tél : 04 66 70 05 77



Le magazine, journal municipal de la ville de Garons

Directeur de la publication : Alain DALMAS
Rédacteur en chef : Jean-Max MARCOUREL,
en collaboration avec Jérémy SALEZ

Crédits photos : Mairie de GARONS
Conception/réalisation : Ab Ovo 04 66 62 93 63 - www.abovo.fr
Dépot légal n°13197 7

Votre journal municipal est imprimé sur un papier respectant les normes européennes de protection de l'environnement

Édito du maire



Chères Garonnaises,
Chers Garonnais,
Chers Amis,

Nous tournerons bientôt une nouvelle page de notre agenda et nous nous projetterons alors vers de nouveaux objectifs, des projets qui auront tous un point commun, celui d'embellir notre village et lui donner le rayonnement qu'il mérite. Nous sommes tous les acteurs de notre devenir. Les associations culturelles et sportives, les écoles, les entreprises, les partenaires publics et privés, les élus et les agents municipaux, et tous ceux que je ne peux citer, œuvrent sans discontinuité pour le bien-être de tous les Garonnais et le vivre ensemble qui me tient tant à cœur.

Cette année fut prolifique au regard du nombre d'actions que nous avons pu mener à bien. L'aménagement de la rue des Alpilles, la réhabilitation de l'école maternelle Jean Monnet, l'aménagement de la ZAC Carrière des Amoureux, la création du skatepark et bientôt le réaménagement de la rue du Jardin sont des réalisations d'ampleur pour notre commune. Nous avons tenté de respecter nos engagements sans aucune augmentation de nos taux d'imposition depuis 2014 et c'est en regardant dans le rétroviseur que nous constatons avec satisfaction le chemin parcouru.

Garons se modernise, se développe et s'urbanise. La proximité et l'accès aux infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires confèrent à la commune une place de choix. Les entreprises s'y implantent et contribuent à l'attractivité de la ville. Son développement économique accompagne inévitablement son urbanisation avec l'arrivée des premiers résidents de la ZAC Carrière des Amoureux.

Garons se modernise, se développe et s'urbanise. La proximité et l'accès aux infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires confèrent à la commune une place de choix.

Ce ne sont pas moins de 300 logements qui seront construits à court terme. Il sera nécessaire dès lors de réorganiser le territoire de la commune, de repenser l'offre de nos services publics, des équipements et infrastructures mis à la disposition de la population. Nous tenterons de relever le défi en préservant notre qualité de vie.

Comme vous pouvez le voir, l'équipe municipale tente de dynamiser son action, de coller aux aspirations des Garonnais et nous ne cesserons de travailler en ce sens.

C'est avec un plaisir non dissimulé que je vous laisse parcourir les pages de ce bulletin municipal.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Alain DALMAS, Maire de Garons

Sommaire



Services mairie ● 2
Permanences des élus ● 2
Édito du Maire ● 3



Scolaires ● 4
Pluie - inondation ● 5
Déchèterie de Garons ● 6
Incivilités ● 7



Travaux de voirie ● 8
École J. Monnet ● 9
Skate park ● 10



Contrat térritorial ● 10
ZAC des Amoureux ● 11
Comité de jumelage ● 12
Mise à l'honneur ● 13



Manifestations passées ● 14-15
Manifestations à venir ● 16-17
Repas des aînés ● 17

Associations ● 18-22
Bienvenus ● 22

REMISE DES DICTIONNAIRES

C'est devenu désormais un moment incontournable de fin d'année scolaire. Le 14 juin 2019, les élèves de CP ont reçu l'incontournable dictionnaire. Brigitte MALIGE, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, accompagnée de Jacqueline CHAPEYRON, Adjointe déléguée à la Petite Enfance, leur ont transmis l'outil qui les accompagnera tout au long de leur cursus scolaire en élémentaire.



Cette sympathique cérémonie qui se déroule toujours dans une ambiance joyeuse n'en reste pas moins empreinte d'une certaine solennité.



Les élèves, accompagnés de leurs enseignants, mais aussi de Laurent ESCANDE, Inspecteur de l'Éducation Nationale, en ont profité pour visiter la salle du Conseil Municipal et pour endosser quelques instants le rôle des Conseillers Municipaux et du Maire.
Les petits gâteaux et les rafraîchissements n'ont pas été oubliés et des photos de groupes graveront pour toujours cet instant unique. Puis, les rires des enfants et les paroles échangées se sont dissipés peu à peu. La salle des mariages s'est vidée de ses invités. Elle a retrouvé sa quiétude habituelle… jusqu'à l'année prochaine.

LE CENTRE DE LOISIRS

Un début d'année sur les chapeaux de roues pour le Centre de Loisirs



La commune de Garons, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, continue de proposer aux plus jeunes (de 3 à 17 ans) de nombreuses activités extrascolaires. Le 1er semestre 2019 en a fait une nouvelle fois la démonstration : activités des mercredis, parc des Dinosaures à Mèze, patinoire, sortie au Grau du Roi, parc Oupa Oupa de Marguerittes, camps de 5 jours à Vias où 30 enfants étaient présents, séjour au ski pour 45 enfants, et le fameux séjour en Corse du 3 au 8 juillet où 30 adolescents de 11 à 17 ans y ont participé.
Le séjour itinérant en Corse a enjoué les enfants. Ils ont découvert l'île de beauté, les joies du camping et les ballades en minibus. Le séjour a été agrémenté de randonnées, d'activités aquatiques et ponctué par les incontournables veillées. Une vraie cohésion de groupe s'est installée et la solidarité entre les ados s'est considérablement renforcée. Une expérience riche en partages et en bons moments !
Ce retour, plus que positif, renforce la volonté de la municipalité de mettre en place de nouvelles actions de ce type.
Amandine MALVEZIN a cessé ses fonctions de Directrice. De nouveaux projets professionnels l'attendent et nous lui souhaitons de les réussir pleinement. C'est donc Eric SEVERIAN qui lui succède. Au contact des enfants de la commune depuis 2 ans, dans le cadre de ses missions exercées dans les écoles, nous lui souhaitons la bienvenue à ce poste et le félicitons pour ses nouvelles fonctions.
Tous les renseignements sur le centre de loisirs (modalités d'inscriptions, tarifs, programmes, ...) sur le site : www.garons.fr

PLUIE INTENSE : ADOPTEZ LES BONS GESTES

Sur l'arc méditerranéen, à partir de fin août et durant l'automne, l'équivalent de plus d'un mois de pluie peut s'abattre en quelques heures.

Quand une inondation survient, quelques comportements de sauvegarde s'imposent.

Il est recommandé de rester chez soi et de se tenir informé sur les sites deVigicrues et de Météo-France (disponibles aussi sur mobile) ou par téléphone au 05 67 22 95 00.

Les enfants doivent rester en sécurité dans leur école, l'usage de la voiture pour aller les chercher étant extrêmement dangereux, moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture. N'allez pas non plus chercher votre véhicule dans un parking souterrain.

En cas de forte crue, préparez-vous à vivre en autonomie, pendant quelques jours, en ayant à portée de main l'essentiel comme de la nourriture, une radio ou des médicaments…

Plus d'informations : www.pluie-inondation.gouv.fr





DÉCHÈTERIE DE GARONS

Depuis le 7 octobre 2019, des travaux de mise en conformité sont réalisés sur le site de la déchèterie de Garons afin d'éviter sa fermeture. Une réorganisation s'avère donc nécessaire et pour ne pas pénaliser les administrés garonnais, Nîmes Métropole ouvre les portes des déchèteries de Caissargues et de Bouillargues pour le dépôt de certains déchets : cartons, métaux, plâtre et plaques de plâtre. Les autres pourront toujours être collectés sur le site de Garons. *Le badge magnétique est obligatoire pour accéder aux différents sites.*





REMISE DES PRIX EN MATIÈRE D'INCIVILITÉS



La ville de Garons souhaite rappeler que les actes d'incivilité qui pullulent en ville ne sont pas acceptables et sont sanctionnables. Objectifs : que tous, nous puissions profiter d'une ville propre et partager un espace public agréable !

Vivre dans une ville propre est l'affaire de tous. Malheureusement, pour certains, pour ne pas dire pour beaucoup, cette vérité n'est pas une évidence !

Ne pas déposer ses encombrants n'importe où, n'importe quand, ramasser les déjections de son animal de compagnie, ne pas stationner où bon nous semble, ne pas taguer les murs, ne pas détériorer les équipements publics... cela semble évident et pourtant, Garons ne cesse d'être victime de ces incivilités qui polluent le quotidien et détériorent notre cadre de vie.

Aujourd'hui, la ville souhaite attirer l'attention de tous ses administrés sur ce phénomène qui devient malheureusement de plus en plus une normalité. La prise de conscience doit être collective !

LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT UNE INFRACTION !



Les dépôts sauvages de détritus et d'encombrants en ville ont des conséquences néfastes, voire dangereuses (accidents, rongeurs, insectes, pollutions...).

C'est pourquoi, il est strictement interdit de déposer ses déchets et ses encombrants sur la voie publique, sous peine d'être sanctionné. Les contrevenants sont passibles d'amendes allant de 35 € à 1500 € selon le cas.

Par ailleurs, si ces dépôts occasionnent des dommages, les frais engendrés par la remise en état seront portés à la charge de l'auteur.

ADOPTEZ DES GESTES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT !

Vous devez jeter vos mégots de cigarettes éteints, chewing-gums, papiers et autres détritus dans les poubelles disposées en ville. Il est également interdit de cracher et d'uriner dans l'espace public.

GAREZ VOTRE VÉHICULE CORRECTEMENT !

Le stationnement est interdit en dehors des places de stationnement réglementaires. Un stationnement sur un trottoir, même de courte durée, représente un danger pour les piétons, les personnes à mobilité réduite ou pour le passage des poussettes. Ce type d'infraction est sanctionné par une amende de 135€.

PROPRIÉTAIRE DE CHIENS, À VOUS DE RAMASSER !

Lors des promenades quotidiennes de votre animal de compagnie, emportez avec vous des sacs pour ramasser ses déjections puis jetez-les dans une poubelle. Et pour ceux qui prennent l'excuse de ne pas en avoir, des points de distribution de sacs à déjections existent dans la commune. Le non-respect de cette réglementation peut valoir une amende de 35 €.



RESPECTEZ LES JOURS DES COLLECTES DES DÉCHETS !

Les conteneurs doivent uniquement être sortis la veille au soir à partir de 19h du jour de ramassage et rentrés après le passage de la benne.
Jours de ramassage pour la commune de Garons :

- lundis matin : collecte des ordures ménagères (sont exclues les habitations à l'écart du village),
- mercredis matin : collecte du tri sélectif,
- vendredis matin : collecte des ordures ménagères.

TRAVAUX DE VOIRIE

De nombreux travaux ont été entrepris en 2019

L'aménagement de la rue des Alpilles est arrivé à son terme et le rond-point de la Toscane est désormais fonctionnel. Ce carrefour incontournable de la commune permet d'améliorer d'une part la circulation, assez dense à cet endroit, mais aussi de desservir plus aisément les rues, les habitations et les commerces à proximité.
Un marché public a été conclu avec l'entreprise EIFFAGE afin de procéder à des travaux de réfection de la voirie et des trottoirs.
Sont concernées : rue des Perdrix, rue Pierre Dumas, rue Marmet, rue des Argonautes, rue des Platanes et avenue de la Méditerranée.
Les Travaux de réaménagement de la rue du Jardin ont débuté quant à eux le 14 octobre. Il est question d'une réfection totale de la voirie avec la création d'un réseau pluvial.
Pour ce qui est de l'éclairage public, la commune poursuit sa politique de rénovation et constate une économie d'énergie à hauteur de 35 % depuis le début du « Contrat Performance Energétique ».
Bilan positif !
D'autres interventions, comme le faucardage des fossés et la réfection de chemins communaux ont été reconduits cette année : chemin de la Farelle, chemin de Forniquet, …





Rond point de la Toscane





Aménagements rue des Alpilles

Aménagement de la rue des Alpilles

Montant de l'opération :
660 000 € HT*
Subventions obtenues :
Nîmes Métropole : 254 000 €
SMEG : 53 000 €

** Le montant de l'opération reste encore provisoire.*

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE JEAN MONNET

Le Conseil Municipal avait approuvé le 6 décembre 2018 le projet de rénovation du bâtiment.
Ces travaux composés de 11 lots : maçonnerie et gros-œuvre, étanchéité, menuiseries intérieures et extérieures, cloisons et faux plafonds, revêtement de sols et faïences, peinture, façade, plomberie, électricité, VRD et clôture sont arrivés à leur terme et offrent désormais un environnement de qualité à nos enfants.
Les enfants, mais aussi les équipes enseignantes et municipales, peuvent y évoluer en toute sérénité.
Cet aménagement nécessaire vient compléter la rénovation de la toiture et des façades de l'école élémentaire Jean Monnet en 2017.













*Montant de l'opération : 460 000 € HT **
Subventions :
Nîmes Métropole : 172 000 €
État : 172 000 €

** Le montant de l'opération reste encore provisoire.*

SKATEPARK

En route pour les JO !

Un nouveau skatepark a pris place dans le périmètre du parc municipal. Il vient compléter les installations sportives et surtout répondre à une demande récurrente des jeunes de la commune.
Cette installation, réalisée en béton permettra aux plus téméraires de s'essayer aux joies de ce sport urbain « à roulettes » et de défier les lois de la gravité. Elle est composée d'éléments variés tels que des rampes, des marches, des gardes corps ainsi qu'en extrémité des pentes permettant de prendre notamment de la vitesse. Le béton rend également l'équipement plus durable et solide, et réduit les bruits générés par son usage. Ce revêtement favorise également la rapidité et la précision des enchaînements et des figures.
Le skate sera discipline olympique dès 2020 à Tokyo et à Paris, bien sûr, quatre ans plus tard. Une opportunité, peut-être, pour tous nos skateurs en herbe.
A vos planches, prêts, partez !





Montant de l'opération : 184 000 € HT*

Subventions obtenues :
Conseil Départemental : 45 865 €
Nîmes Métropole : 68 800 €

** Le montant de l'opération reste encore provisoire.*

CONTRAT TERRITORIAL

Signature du contrat qui lie la commune au Conseil Départemental



Le 5 juin 2019, en présence de Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental, et de Joëlle MURRÉ, Conseillère Départementale, a été signé le contrat territorial qui lie la commune de Garons et le Conseil Départemental.
Ce contrat a pour but d'apporter aux territoires des moyens financiers pour la revitalisation des cœurs de ville, les travaux de réseaux, la réfection des écoles, la réalisation d'équipements touristiques, sportifs et associatifs, la rénovation du patrimoine ou encore la mise en accessibilité des voiries et trottoirs.
Chaque année, plus d'une centaine de projets prioritaires sont définis pour les collectivités ou groupements de collectivités locales. Ces projets ont en commun de participer à l'amélioration de la vie quotidienne des Gardois notamment à travers la création d'équipements ou la rénovation d'autres.
La ville de Garons a ainsi bénéficié de 45 685 € de subvention pour la réalisation et l'aménagement de son skatepark.

AMÉNAGEMENT DE LA ZAC CARRIÈRE DES AMOUREUX

Les travaux d'aménagement de la ZAC avancent conformément aux prévisions. La deuxième phase d'aménagement sera livrée, comme prévu, en décembre 2019 et la commercialisation de cette tranche ouest de l'opération a été lancée en juin 2019.
Avant les fêtes de fin d'année, l'ensemble des travaux de voirie et de réseaux seront terminés sur cette partie. La SPL AGATE pourra ainsi débuter la requalification de la moitié ouest du chemin de la Farelle jusqu'au Mas de l'Hôpital. En effet, ce phasage des travaux permettra la requalification d'une partie du chemin de la Farelle tout en faisant perdurer un transit possible vers les zones d'habitat à l'ouest de la commune via une déviation au sein de la ZAC. Ces travaux seront menés jusqu'en juin 2020.
À plus court terme et en fonction de la durée des travaux de finition d'Enedis sur le réseau électrique, la mise en lumière pourra être faite sur les rues nouvellement aménagées de la ZAC avant la fin de l'année 2019.
Une ouverture à la circulation des avenues des Canepetières et des Amoureux pourra ainsi être réalisée avant les travaux sur la rue de la Farelle.
Ces axes, qui relient le nouveau giratoire nord de la commune au Mas de l'Hôpital en traversant la ZAC, permettront aux habitants de rejoindre l'ouest de la commune sans avoir à passer dans le centre du village.

Maisons abordables sur la ZAC
Tout en travaillant sur une forme urbaine équilibrée avec le cahier des charges architectural de la ZAC, la commune de Garons souhaite mettre à disposition 6 terrains à construire en maisons de ville abordables. En partenariat avec un constructeur unique, l'objectif sera ainsi de permettre l'achat du terrain et la construction d'une maison de ville selon un prix global plafonné. Il s'agit d'un produit orienté tout particulièrement vers les primo-accédants.
Une réunion publique sera organisée en fin d'année afin d'expliquer le protocole aux personnes intéressées. Le nombre de terrains étant limité, l'attribution de chacun des terrains se fera sur dossier. À cet effet, à l'issue de la réunion publique, une liste des potentiels acquéreurs sera ouverte.





LE COMITÉ DE JUMELAGE

Formidable accueil en Italie



L'été aura été intense pour le Comité de Jumelage de Garons. En effet, dans un premier temps, un déplacement a été organisé à Revigliasco d'Asti en Italie, du 26 au 29 juillet, à l'occasion de la fête traditionnelle du village transalpin, permettant ainsi aux 47 personnes qui s'étaient manifestées de découvrir cette région du Piémont.

Le jumelage avec cette commune d'environ 1300 habitants remonte à 20 ans et était depuis quelques années en sommeil, mais une visite éclair en 2018 de quelques membres du comité, accompagnés d'Alain DALMAS, Maire de Garons, a permis de relancer la dynamique.

Le séjour, sous une chaleur torride, a été ainsi rythmée par des visites culturelles et patrimoniales : le château de Cisterna d'Asti datant de 1200 qui abrite un musée d'arts et métiers d'Antan, la cave Gran Colina fondée en 1890 où furent dégustés des produits locaux dont le célèbre vin de Barbera (consommé avec modération bien évidemment...), la ville de San Damiano d'Asti ou encore la distillerie San Carlo à Celle Enomondo. Les moments festifs avec des repas traditionnels (ou pas...) ont été bien entendu au rendez-vous, notamment sur la piazetta Garons, la place centrale du village ; et lors du traditionnel échange de cadeaux dominical, le Maire et quelques membres du comité de jumelage se sont vus remettre le titre de chevalier de la cerise. Une cérémonie fort amicale en l'honneur notamment de Danielle Héritier, à l'origine du jumelage franco-italien, il y a 20 ans.

La pétanque à l'honneur



Ce n'est peut-être pas évident pour tout le monde mais le cochonnet a aussi ses adeptes outre-Rhin ! En effet, en marge d'un tournoi de pétanque se déroulant à Montpellier auquel participait le club bouliste de Florsheim Dalsheim, la Boule Garonnaise et le Comité de Jumelage ont organisé une rencontre amicale entre amateurs de cochonnet locaux et allemands. Ainsi, le temps d'une belle journée d'août, le terrain de jeu du club local a été rythmé par des parties accrochées et non moins animées jusqu'à la tombée de la nuit.

Une journée réussie qui s'est conclue par un apéritif et des grillades dans un bel esprit de convivialité et de fraternité. Si bien que le club local, Cyril VIDAL en tête, le dynamique Président de la Boule Garonnaise, qui a relancé avec succès la pétanque dans notre village (contact : 06 33 67 99 38), semble bien décidé à rendre visite à ses adversaires d'un jour, peut-être à l'occasion du prochain voyage qui devrait être organisé Outre Rhin début septembre 2020, par le Comité de Jumelage à l'occasion de la « Fleckenmauerfest », la fête médiévale du village de Florsheim Dalsheim.

Et pour suivre…



En 2020, les italiens devraient venir à l'occasion de la fête de Garons et un déplacement est à l'étude en septembre pour la fête médiévale.

Les Garonnaises et Garonnais qui sont d'ailleurs intéressés par ce futur séjour sont invités à contacter le comité (jumelagegarons@gmail.com – président délégué : Guillaume TARDIEU - Tél. : 06 20 95 61 99) ; l'objectif de ces échanges (à l'origine il s'agissait de réconcilier les peuples après la seconde guerre mondiale) est de comprendre les cultures des pays voisins, favoriser la rencontre entre les jeunes.

Cela offre des occasions uniques d'apprendre des choses sur la vie quotidienne des citoyens d'autres pays européens, de dialoguer avec ceux-ci et très souvent de nouer des liens d'amitié avec eux.

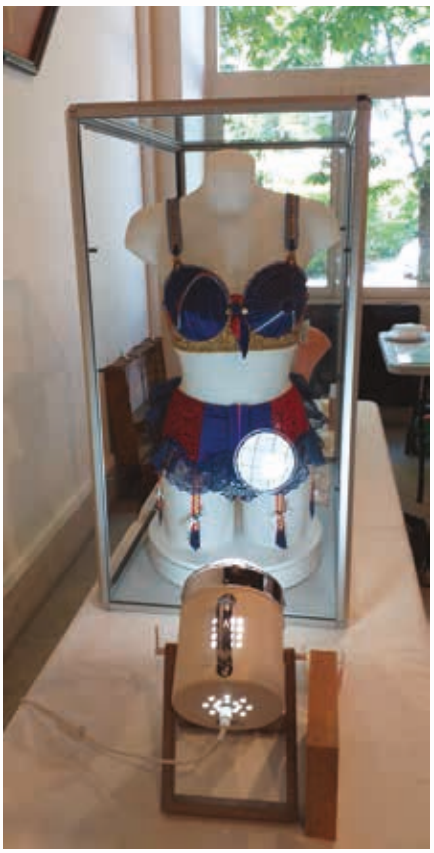
MISE À L'HONNEUR

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Gard a souhaité mettre l'accent sur le travail réalisé par Charlène MARCHIOLLO, lauréate du 26e concours "Un des Meilleurs Ouvriers de France".

À ce titre, une rencontre a été organisée entre Madame MARCHIOLLO, Madame Vivette LOPEZ, Sénatrice du Gard, et Monsieur BRIN, Président de la CMA, en mairie le vendredi 19 juillet 2019. Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux présents ont pu découvrir ses œuvres et saluer le travail réalisé.

Nous lui souhaitons une pleine réussite pour ses futurs projets !







FÊTE DES VOISINS

Le Clos du Chardonnay en fête

Le samedi 29 juin 2019, la fête des voisins réunissait une quarantaine de personnes au clos du chardonnay. Tout le lotissement était convié à partager les mets préparés par les habitants du quartier.



La septième édition de cette fête des voisins fut une vraie réussite à l'instar des années précédentes. Danses, chansons et jeu gonflable pour les plus petits!

Ce bon moment s'est poursuivi jusqu'au bout de la nuit. Le rendez-vous du dernier week-end de juin est désormais une tradition pour les habitants du clos du chardonnay !

INFORMATION À PARTAGER AUTOUR DE VOUS !

La municipalité de Garons propose, depuis fin 2018, l'application INFO-FLASH, téléchargeable sur smartphone et tablette, afin de communiquer en temps réel toute information concernant votre commune.

Pour cela, il vous suffit de télécharger gratuitement et sans inscription l'application INFO-FLASH depuis votre téléphone ou votre tablette. Vous recevrez alors des notifications (annonces) vous informant des actualités (manifestations, festivités), en cas d'annulation d'événements, ou un signalement en temps réel d'événements imprévus (coupure d'eau), et en cas d'extrême urgence, des alertes afin de mieux se protéger ou se préparer.

Vous pouvez choisir d'être informés de toutes les rubriques d'informations ou de celles de votre choix uniquement.

Le plus :
vous avez la possibilité de partager l'information sur Facebook, WhatsApp, SMS, Messenger ou e-mail afin de diffuser rapidement une info urgente. Vous pouvez également enregistrer l'information sur votre agenda électronique, ce qui est très pratique !
Ainsi vous gardez un lien avec votre commune, où que vous soyez et à tout moment !

En résumé :

- informations et alertes via des notifications,
- uniquement des informations utiles et officielles,
- aucune inscription pour les utilisateurs,
- aucune donnée personnelle, totalement anonyme,
- fonctionnement sur tablette et smartphone,
- l'actualité locale en toute simplicité.

Nous vous invitons donc à télécharger l'application par PLAY STORE ou GOOGLE PLAY, si vous avez un téléphone ou une tablette ANDROID, et sur APP STORE si vous avez un IPHONE ou un IPAD.
Choisissez ensuite la commune (Garons ou 30128), puis la mettre en « favori ».
Vous pouvez ensuite choisir le type d'informations que vous souhaitez recevoir.
Pour tout renseignement complémentaire, visitez le site :
https://www.info-flash.com/

LECTURE POUR ADULTES

Le 20 septembre dernier, le comédien conteur Jean-Claude DUMAS, a ravi son auditoire.



Ce conteur à la voix chaude, aux multiples intonations du Midi, a fait redécouvrir les fameuses histoires : les Lettres de Mon Moulin, les Vieux, la Chèvre de Monsieur Seguin, la Diligence de Beaucaire, le Sous-Préfet aux Champs et le Curé de Cucugnan.



Ces écrits d'Alphonse DAUDET, issus de notre patrimoine régional et provençal, ont été sublimés par leur conteur et ont eu une résonnance toute particulière dans la salle des contes de la Médiathèque.

FESTIVAL DE MAGIE

Abracadabra !

Samedi 21 septembre à la salle des fêtes, la Commission « Culture » de la ville de Garons et l'association Garonnaise Magie de Rêve ont organisé le 3e festival de magie.



Les artistes Bernard MANCHEZ, dit Cactus, Fred CARBONERO, le Pirate, et Chris WILLIAM, Magicien et Ventriloque, ont transporté petits et grands dans l'univers envoutant de la magie. Ce trio de magiciens a présenté son nouveau spectacle digne des plus grands numéros de music-hall parisien.



Apparitions, disparitions de colombes, explosions, objets en lévitation, mangeurs de ballons, gobelets magiques : tous les aspects techniques sons et lumières étaient présents.
Du tour de magie humoristique avec la participation des enfants à l'illusion la plus mystérieuse et troublante, les artistes ont joué avec notre vision pour faire croire ce qui n'est pas.



Le public, venu nombreux, a été envouté par la féerie de ce spectacle et a largement participé à la réussite de la soirée.

Un 4e festival a d'ores et déjà été sollicité par les spectateurs conquis.

Crédit photo
http://davidbonphotos.com

LES PROGRAMMATIONS DE FIN D'ANNÉE POUR LA MÉDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

«Cirque portatif», le vendredi 15 novembre à18h30
Spectacle proposé par le service culture de Nîmes Métropole et la Verrerie d'Alès (Pôle national du Cirque), de la Compagnie Tanmis et ses trois artistes. Entre acrobatie, équilibre sur objets, roue Cyr et contrebasse, les artistes créent un espace musical et acrobatique qui renvoie le public à un questionnement intérieur. Tout public (à partir de 6 ans).

«Contes de Noël» pour le RAM (Relai des Assistantes Maternelles) et la maison de retraite «Les Cinq Sens», mercredi 18 décembre à 10h.
Conteuse : Laurence CANONE. Rencontre intergénérationnelle autour de la belle thématique de Noël.

S'ajouteront aussi toutes **les animations proposées et organisées par l'équipe de la médiathèque** (accueils de classes maternelles et primaires, ateliers «poésie de livres», lectures aux personnes âgées et handicapées, ateliers multimédia, jeux sur consoles PS4 et Wiiu, rentrée littéraire adultes, les romans ados, les samedis d'histoires» pour les enfants, nouveautés BD, ...).

À ne pas manquer également :

L'exposition
« Nos Garonnais ont du Talent »
Du 22 novembre 2019 au 21 décembre 2019



Vous souhaitez exposer, venez participer à la réunion préparatoire qui se tiendra le mercredi 13 novembre 2019 à 18h30 à la médiathèque (une seule réunion sera organisée cette année).

ENQUÊTE INSEE DIVERSITÉ DES POPULATIONS

ENQUÊTE «TRAJECTOIRES ET ORIGINES 2»

L'Insee, en partenariat avec l'Institut national d'études démographiques (Ined), réalise en 2019-2020 une enquête statistique et de recherche sur la diversité des populations en France *(Trajectoires et Origines 2)*.
Cette enquête est la réédition d'une enquête menée en 2008-2009. Elle vise à étudier les conditions de vie et les trajectoires sociales des personnes résidant en France métropolitaine en fonction de leurs origines et d'autres caractéristiques (sexe, âge, milieu social, quartier, etc.)
Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec elles. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr) et sur celui de l'Ined (https://teo.site.ined.fr/).
Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

TRAJECTOIRES TeO 2 ET ORIGINES

LES VENDREDIS DE L'AGGLO

Entrée gratuite,
proposée par Nîmes Métropole
et la Commission Culture
de la ville de Garons.



REPAS DES AÎNÉS «NOËL 2019»



Le traditionnel repas
des seniors aura lieu le,
DIMANCHE
15 DECEMBRE 2019
À 12h à la salle des fêtes

Traiteur «LE REGAL»
Animation : Orchestre TEXTO
RÉPONSE OBLIGATOIRE AVANT
LE 30 NOVEMBRE 2019

Pour ceux qui optent pour le choix du colis, il sera distribué en mairie du 12 au 19 décembre, le matin uniquement. (Au-delà de cette date, ce colis ne sera pas conservé). Pour les personnes inscrites au repas et ne pouvant s'y rendre, il sera impossible d'obtenir un colis en substitution, ces derniers étant commandés à l'avance, en fonction des inscriptions.

NOËL DES ÉCOLES

Le spectacle de fin d'année
des écoles maternelle et élémentaires
se tiendra le mardi 17 décembre 2019
Ecoles élémentaires : salle des fêtes
Ecole maternelle : dans l'enceinte de l'école



INSCRIPTIONS SUR LE FICHIER DES AÎNÉS

Depuis 2019, le fichier des aînés ne peut plus être mis à jour avec les listes électorales, pour recenser les nouveaux ayants-droit de la commune. Aussi, pour être connus de nos services et être inscrits sur ces listings, vous devez impérativement venir vous inscrire en mairie, dès vos 65 ans fêtés au plus tard le 31 décembre de l'année en cours. Cette démarche est nécessaire et obligatoire si vous souhaitez participer au repas de Noël ou bénéficier d'un colis. Les retraités déjà inscrits, n'ont pas à se faire connaître. Nous comptons sur vous pour diffuser largement cette information auprès de vos connaissances garonnaises.

ASSOCIATIONS





Toutes remarques et suggestions sont les bienvenues.

Que vous soyez association ou particulier, vous pouvez donner votre avis sur ce bulletin, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques qui seront soumis à la Commission en charge de la Communication Municipale.

N'hésitez pas à transmettre vos éléments et vous faire connaître à l'adresse suivante : secretariat@garons.fr



ASSOCIATIONS

APE Prim'air

Bonne rentrée à tous !

Chers parents,

Nous vous remercions pour la fête de la fin d'année dernière, qui malgré les conditions météo, a été un succès grâce à l'investissement de tous.
Nous avions oublié de remercier certains acteurs qui ont joué un rôle fondamental dans la réussite de cette soirée :

- tout d'abord les enfants et leurs enseignants pour ce joli spectacle,
- les parents bénévoles pour leur implication,
- la mairie de Garons pour l'aide matérielle et organisationnelle,
- les policiers municipaux,
- les commerçants de Garons pour la diffusion de l'évènement, …

Le bilan financier de l'APE est satisfaisant et nous permet de verser une somme de 1 000 € à l'école pour la réalisation de différents projets.



Pour rappel, tous les parents des écoles Saint-Exupéry et Jean Monnet sont les bienvenus à l'APE. L'adhésion est de 2€. Cette adhésion vous permet d'avoir de plus amples informations et de participer aux décisions et aux actions de l'association.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le panneau d'affichage de l'APE et à nous contacter, au besoin, aux coordonnées suivantes :
Courriel : apeprimair@gmail.com
Nathalie Espel : 06 68 08 19 97
Carine Brunel : 06 64 45 22 41

APE des Matern'ailes

L'Association des Parents d'Élèves Matern'ailes regroupe un peu plus d'une vingtaine de membres bénévoles (parents d'élèves de l'école maternelle Jean Monnet).

L'association a pour but de récolter des fonds afin de financer des projets en collaboration avec les enseignantes. Cette année, grâce aux actions menées, c'est un chèque de 3 000 € qui a été offert. Les fonds ont permis d'équiper l'école de trottinettes, de cerceaux, de ballons et autres matériels pour les enfants.

Les membres participent activement à la vie de l'école avec, entre autres, l'organisation de la soirée de la fête de l'école, la chasse aux œufs, la fête de Noël, mais aussi en étant présents lors du forum des association et du Téléthon, par exemple.

Les bénéfices de cette action sont d'ailleurs reversés en intégralité à l'Association Française contre la Myopathie (AFM).

L'APE Matern'ailes crée du lien entre les parents dans une atmosphère conviviale et « bon enfant ». Il n'est pas trop tard pour rejoindre cette équipe de bénévoles dynamiques.



ASSOCIATIONS

Retour sur le terrain pour le GTR 5

Les joueurs du Garons Team Rugby à 5 ont repris avec le sourire le chemin de l'entrainement le 28 août dernier avec au programme, pour ce début de saison, une remise en forme physique des troupes après la longue coupure estivale.



Malgré la chaleur suffocante, nos rugbymen et women amateurs ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme à l'idée de retoucher le ballon ovale avec pour seule ambition de prendre autant de plaisir que la saison dernière.
Le forum des associations a permis aux représentants du club de rencontrer avec bonheur de nouveaux garonnais curieux de découvrir la discipline.
Les autres sont également invités à venir découvrir le rugby à 5 : un rugby mixte, sans contact et pour tout âge, avec pour maîtres mots convivialité et bonne humeur !
Rendez-vous au stade Joseph Zanon tous les lundis soir de 19h30 à 21h30.
Contact : garonsteamrugby5@gmail.com
Page Facebook : Garons Team Rugby à 5
Xavier : 06.79.72.14.95

Chichoumelle

Des ateliers de danses et musiques traditionnelles sont proposés par l'association Chichoumelle : valses, scottishs, mazurkas, bourrées, rondes et cercles, danses de nos villages, ...
Les jeudis de 20h à 22h avec musiciens et professeur, salle Saint-Etienne.

Pour plus d'informations : chichoumelle@orange.fr



Jazz à Garons

Le premier concert de l'année aura lieu le vendredi 6 mars 2020 avec un hommage à Fats Dominos : les «Rolling Dominos». Le deuxième concert aura lieu le vendredi 15 mai 2020 avec un orchestre pur jazz New Orléans : le «Collectif Paris Swing».
La salle des fêtes de Garons accueillera ces concerts qui seront joués dans l'esprit «Jazz à Garons», en cabaret Jazz.
L'association «Jazz à Garons» animée par une équipe de 8 bénévoles vous surprendra une nouvelle fois. Le succès de ces 15 années de concerts fait que chaque concert se joue à guichet fermé. Prenez donc date !



ASSOCIATIONS

Tennis Club de Garons

Quel Bilan !

Le Tennis Club de Garons ne cesse de grandir. Dotés de nouvelles installations, ce sont aujourd'hui 120 licenciés qui occupent les courts et évoluent dans divers championnats avec de très belles performances, notamment en championnat seniors hommes et femmes avec accession en division supérieure.



La première volonté du club est d'accompagner les jeunes en compétition à partir de 8 ans sur des tournois et plateaux galaxie. Cette année le club a engagé des jeunes de 11/12 ans et de 13/14 ans en championnats mixtes afin qu'ils puissent découvrir les plaisirs de la compétition. L'école de tennis avec ses 48 jeunes de 4 à 17ans est animée par Martin Richard, moniteur, et son équipe enseignante.
Les moments festifs ont jalonné la saison et à l'occasion de la journée nationale de la fête du tennis le 8 juin 2019, plusieurs activités ont été organisées : un tournoi interne, l'installation de structures gonflables pour les plus petits et la préparation des grillades pour les plus grands.

Le tournoi « Roland Garons Jeunes » s'est déroulé quant à lui du 21 juin au 7 juillet et a remporté un vif succès pour sa première édition avec 60 participants malgré l'épisode de canicule. Il a été suivi par le tournoi Adultes avec ses 130 participants « Roland Garons » du 26 juin au 18 juillet. Le Tennis Club a accueilli pour la première fois un duo de joueurs argentins qui sont parvenus jusqu'en demi-finale. Les excellents matchs ont fait de ce tournoi une réussite pour tous les passionnés de la balle jaune.



Retrouvez toutes les informations sur la page facebook : Tennis Club de Garons

Garons Tennis de Table



Le Garons Tennis de Table recherche des bénévoles pour l'encadrement des licenciés lors des entraînements et des compétitions.

Les débutants sont acceptés et seront formés.

Pour toute information complémentaire :
06 74 87 03 11 ou garonstt@yahoo.com

ASSOCIATIONS

Académie Taekwondo Hapkido Mudokwan

Vers une 4e étoile

L'Académie Taekwondo Hapkido Mudokwan de Garons a obtenu le label 4 étoiles auprès de la fédération française de Taekwondo.



Cette reconnaissance valorise le travail des bénévoles, leur dynamisme et leur investissement dans la vie sportive et fédérale.

C'est d'ailleurs la seule association du département à obtenir ce niveau.

À l'échelle régionale, ils sont 7 clubs et au niveau national 22, sur approximativement 500 demandes transmises à la fédération.

Académie Taekwondo MK-TEAM
www.mk-taekwondo-nimes.fr/
www.facebook.com/MUDOKWAN.TKD.Hapkido

Toutes nos félicitations !

BIENVENUE À

DOCTEUR
CATHERINE BONAL
MÉDECINE GÉNÉRALE

04 66 64 61 00
PRENDREUNRENDEZVOUS.FR

CABINET MÉDICAL
AVENUE DE CAMARGUE
GARONS

GROUPE C2I
OLIVIER MALIGE
AGENT IMMOBILIER

04 48 76 02 00
06 23 03 36 68

O.MALIGE@GROUPE-C2I.COM

POINT INFO

EAU POTABLE
SAUR : 71, avenue Jean-Jaurès - Nîmes Tél. 04 30 62 10 01
ÉCLAIRAGE PUBLIC
Si vous rencontrez un problème d'éclairage public, merci de vous adresser à la mairie au 04 66 70 05 77
EAUX USÉES
VEOLIA EAU : Rue Grezet - 30230 Rodilhan. Tél. 09 69 32 35 52









Le Maire et le conseil municipal
remercient les annonceurs
pour leur contribution.

MON ENCART PUBLICITAIRE DANS LES PARUTIONS DE MA COMMUNE

Le bulletin municipal, qui paraît en mai et en octobre, et l'agenda de fin d'année sont tirés à 2 200 exemplaires et distribués dans les boîtes aux lettres de la commune, y compris dans celles des personnes ne désirant pas recevoir de publicités.

Si vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans ces parutions, contactez Ab Ovo au 04 66 62 93 63 ou par mail : abovo2000@orange.fr pour connaître les tarifs.

Ville de GARONS

44ème FESTIVAL Régional du SANTON et son Marché

du 9 au 17 novembre 2019

14h à 18h et de 10h à 18h les dimanches et le 11 novembre

Salle des fêtes Garons Entrée libre et gratuite









AMSL GARONS

Chérie 96.6 NÎMES

Renseignements
06 87 03 64 35